



Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Rapport trimestriel au 31 mars 2021



La situation financière du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime ») demeure robuste en ce début d'année 2021. Si la hausse importante des taux d'intérêt engendre un rendement négatif de l'actif, elle entraîne à l'avantage du Régime une diminution de la valeur de ses engagements. Notre stratégie permet donc de neutraliser en bonne partie les effets des variations de taux pour assurer une certaine stabilité de la santé financière au Régime.

Par ailleurs, le 25 mars dernier a eu lieu l'assemblée annuelle du Régime. Près de 1 200 personnes y ont assisté virtuellement. Il est encore temps de la visionner pour en apprendre davantage sur notre Régime : l'enregistrement de l'évènement demeurera disponible sur le site Internet du RRMD jusqu'à la fin de l'année.



Sylvain Gareau, Vice-président RRMD

Situation financière

Une forte hausse des taux d'intérêt a caractérisé le premier trimestre de 2021.

Dans ce contexte, selon nos estimations les plus récentes, le ratio de capitalisation, indicateur principal de la santé financière du Régime, a connu une légère baisse et s'élève à 117,8 %. Il dépasse donc toujours nettement la cible de stabilisation de 112,6 %. Le ratio de solvabilité, quant à lui, a subi une baisse marginale et atteint 94,2 %.

Depuis le début de l'année 2021, le Régime a enregistré un rendement de -6,8 %, entraînant une baisse de 1,2 G\$ de l'actif du Régime dont le total s'élève maintenant à 16 G\$.

Les rendements de différentes classes d'actifs ont été les suivants : revenu fixe, -10,4 %; actions publiques, 5,2 %; infrastructures, 1,4 %; immobilier, 1,4 %; actions privées, 1,5 % et innovation et opportunités, 1,3 %.

Capitalisation

117,8 %

Solvabilité

94,2 %

Actif net

16 G\$

Rendement

-6,8 %

Résultats de l'exercice des droits de vote

Nous nous assurons d'optimiser le rendement à long terme de l'actif du RRMD et des respecter les engagements envers les participants. Dans cette optique, le RRMD exerce les droits de vote par procuration qu'il détient en tant qu'actionnaire et influence positivement les entreprises dans lesquelles il investit.

Pour guider ses votes, le RRMD s'est doté d'une politique ayant pour objectif de définir ses positions sur un ensemble de sujets. La politique comporte des règles de saine gouvernance, de même qu'une section sur la responsabilité sociale de l'entreprise incluant les aspects suivants : droits de la personne et droits du travail, développement durable, soutien à la communauté et éthique financière. Pour en savoir plus, consultez les [règles régissant l'exercice des droits de vote du RRMD](#).

En 2020, le RRMD a exercé ses droits de vote rattachés aux titres détenus par le biais de mandats de gestion externe sur 20 411 propositions dans le cadre de 1 877 assemblées d'actionnaires. Pour en savoir plus, visitez la page [Investissement responsable](#) du site Internet du Régime.

Nouveaux membres au CRMD

Le [Comité de retraite du Mouvement Desjardins](#) (CRMD), l'administrateur du Régime, a récemment tenu une élection, car deux postes de membres désignés par les participants étaient à pourvoir. Les résultats de ces élections ont été dévoilés lors de l'[assemblée annuelle du RRMD](#) qui a eu lieu le 25 mars dernier.

Pour le poste de membre non votant désigné par les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée, quatre personnes avaient posé leur candidature. Ces participants ont élu Monsieur Robert Desbiens. Pour le nouveau poste de membre désigné par les participants actifs, 11 candidats se sont présentés. L'élection a été remportée par Monsieur Dominic Laurin.

Pour ce qui est des membres désignés par l'employeur, le mandat de Monsieur Roch Ouellet s'est terminé, son remplaçant sera annoncé prochainement.

Vous pouvez consulter la liste à jour des [membres du CRMD](#) sur le site Internet du RRMD pour connaître sa composition.

Renseignements additionnels

Capitalisation : capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations à long terme en présumant sa pérennité

Solvabilité : capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations en cas de terminaison du Régime

Ce rapport a été produit par la vice-présidence RRMD. Il est publié à titre indicatif seulement. En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du RRMD, celui du Règlement prévaut.

Les symboles M et G sont employés pour désigner respectivement les millions et les milliards.

Les rendements présentés sont exprimés avant déduction des frais de gestion.

Service aux participants

1 866 434-3166

rmd@desjardins.com

rcd-dgp.com

[Rapports annuels](#)

[Nouvelles et communiqués](#)